

**From:** "Pion" <request-4674-c8d93ab4@transparencia.be>  
**Sent:** Sun, 17 Dec 2023 08:57:02 +0000  
**To:** "Liberté d'accès à l'information demandes à swde" <info@swde.be>  
**Subject:** Re: Analyses d'eau -CT5019896726

Madame / Monsieur,

Ce courrier électronique fait suite à une première demande d'information, envoyée le 14 novembre dernier, dans laquelle je sollicitais l'accès aux documents suivants (je cite) :

"Je souhaiterais pouvoir disposer, pour chacune des 4 zones de distribution suivantes (telles que désignées dans vos documents accessibles en ligne), de toutes les données d'analyse complètes depuis le 1er janvier 2017 :

- la zone de distribution n° 1098 de ERBAUT-BRUG.-CHIEVRES-MAFFLE ;
- la zone de distribution n° 1125 de LEUZE ;
- la zone de distribution n° 1161 de SENEFFE ;
- la zone de distribution n° 1165 de NIVELLES ;

Par commodité de traitement pour vos services, ces documents peuvent m'être remis sous leur format numérique d'origine.

J'ajoute que si, comme l'indique l'une de vos publications en ligne concernant le cas de Chièvres, des « mesures de mélange d'eau » avaient conduit à une redéfinition de ces zones de distribution, je souhaiterais alors obtenir les données d'analyses complètes pour toutes les zones de distribution antérieurement définies pour les quartiers d'habitations couverts par les zones actuelles depuis le 1er janvier 2017."

Malheureusement, à ce jour, la seule réponse qui me fût donnée, le 14 novembre par votre service clientèle, consistait à m'indiquer que ma demande serait transmise au service compétent.

Or, sauf erreur de ma part, il me semble que le décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration prévoit qu'une réponse soit apportée par l'administration lorsqu'une demande d'information lui est formulée. Cette réponse doit s'inscrire dans un délai de 30 jours, sans quoi « en cas d'absence de communication dans le délai prescrit, la demande est réputée avoir été rejetée. » (article 6, § 5). Par ailleurs, tout refus de la part de l'administration de communiquer des documents qu'elle détient doit être dûment motivé, afin de déterminer l'existence d'un « intérêt spécifique » qui peut ou doit, partiellement ou complètement, primer sur la transparence (articles 6 et 7).

Étant donné le dépassement de cette échéance, je souhaitais vous rappeler ces quelques dispositions décrétales.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Romain Pion

-----Original Message-----

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande que nous transmettons au service compétent.

Bien à vous.

Votre service Clientèle,

---

[1]SWDE\_Logo\_QuadriNathalie REUTER

Service Clientèle

Tel : 087/87.87.87

BP 515 – 1400 Nivelles

[2]www.swde.be

[3][IMG][4][IMG][5][IMG][6][IMG]

## References

### Visible links

1. <http://www.swde.be/>

2. <http://www.swde.be/>

3. <https://www.swde.be/fr>

4.

<https://www.linkedin.com/company/94528?trk=tyah&trkInfo=clickedVertical%3Acompany%2CclickedEntityId%3A94528%2Cidx%3A3-1-3%2CtarId%3A1478268543737%2Ctas%3Aswde>

5. <https://www.instagram.com/societewallonnedeseaux/>

6. <https://www.facebook.com/LaSwde>

-----  
Merci d'utiliser cette adresse email pour toutes les réponses à cette demande:  
request-4674-c8d93ab4@transparencia.be

Attention : Ce message et les réponses/documents que vous écrivez seront publiés en libre accès sur internet. Notre politique en matière de confidentialité et de droits d'auteur :  
<https://transparencia.be/help/officers>

Notez bien que dans certains cas, la publication des demandes et des réponses sera retardée.

Si vous trouvez ce service utile en tant que plateforme d'accès à l'information, pouvez-vous demander à votre webmaster de mettre un lien vers notre site à partir de la page "droit d'accès à l'information" de votre organisation ?

-----  
Gelieve dit e-mailadres te gebruiken voor alle antwoorden op deze vraag.  
request-4674-c8d93ab4@transparencia.be

Disclaimer: dit bericht en de antwoorden/documenten die u aanmaakt, worden vrij toegankelijk op internet geplaatst.  
Ons privacy- en auteursrechtsbeleid:  
[https://transparencia.be/nl\\_BE/help/officers](https://transparencia.be/nl_BE/help/officers)

Dank voor uw begrip dat in bepaalde gevallen de publicatie van aanvragen en antwoorden uitgesteld wordt.

Als u deze dienstverlening inzake openbaarheid van bestuur, dankzij deze website, nuttig vindt, kan u aan de webmaster van uw organisatie vragen om een link te plaatsen naar onze website.

-----